

## REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) COUPE DE FRANCE FINALE M21 saison 2021/2022

**Adopté par le Conseil d'Administration des 30/04 et 01/05/2022**

### Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Finale Coupe de France M21	
Catégorie	M21 (F ou M)	
Abréviation	CDF M21 (F ou M)	
Commission sportive référente	CCS	
Forme de jeu	6x6	
Genre	Masculin ou Féminin	

### Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	12
Nombre maximum d'équipe par GSA	1 par genre

### Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley ball
Option OPEN/PES autorisée	Oui
Type de licence mutation autorisé	Nationale et régionale
Catégories autorisées	
M21	Oui
M18	Oui
M15 avec double surclassement	Oui

### Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs et joueuses inscrits (es) sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (es) et/ou option OPEN, PES	3
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) hors UE	1
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) Ligue	Illimité
Nombre minimum de joueurs (ses) issus (es) de la formation française	6
Date limite de saisie du collectif sur l'espace club	<b>22/05/2022</b>
Nombre maximum de joueurs (ses) dans les collectifs arrêté au <b>22/05/2022</b>	16
Nombre maximum de joueurs (ses) qualifié(e) s pour la compétition	12
Nombre maximum d'encadrant par collectif	4

**Le collectif dûment validé par la FFvolley/CCS devra être imprimé par chaque club participant et être présenté lors de la réunion technique qui se tiendra la veille du 1<sup>er</sup> jour de compétition.**

**Un(e) joueur(euse) ne pourra pas participer à la Phase Finale de la Coupe de France Jeune, si elle/il a participé à un tour de Coupe de France, quelle que soit la catégorie, avec un autre club au cours de la saison.**

## Art 5 - CALENDRIER

Phase Finale	<b>4 au 6 juin 2022</b>
Lieu pour les Equipes Féminines	<b>TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE</b>
Lieu pour les Equipes Masculines	<b>AS ILLACAISE VB</b>

## Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la 1 <sup>ère</sup> rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 30 minutes
Tirage au sort	H- 30 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	40 minutes

## Art 7 - COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur
Saisie des résultats pour chaque journée de compétition sur le site FFvolley	A la fin de la rencontre
A l'issue de la rencontre les FDME devront être téléchargées par le club organisateur.	

## Art 8 - FORMULE SPORTIVE

### POULE FINALE M21 FEMININE A TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE

#### I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général\* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

\*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1- VOLLEY-BALL NANTES	1- SAINT-CLOUD PARIS SF	1- C S M CLAMART	1- ASPPT MULHOUSE
2- VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL	2- PAYS D'AIX VENELLES V.B.	2- BEZIERS VOLLEY-BALL	2- A.S. DE L'UNION VOLLEY-BALL
3- TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE	3- PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL	3- EVREUX VOLLEY-BALL	3- U.S. MEYZIEU VOLLEY-BALL

## II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

**Samedi 4 juin 2022**

\* 1<sup>ère</sup> phase : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match JFC022	2D/3D	Match JFD022
10h30	1A/3A	Match JFA022	1B/3B	Match JFB022
13h30	1C/3C	Match JFC023	1D/3D	Match JFD023
15h00	2A/3A	Match JFA023	2B/3B	Match JFB023
16h30	1C/2C	Match JFC024	1D/2D	Match JFD024
18h00	1A/2A	Match JFA024	1B/2B	Match JFB024

**Classement de 1 à 3 des 4 Poules.**

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1<sup>er</sup> d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2<sup>ème</sup> issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.

Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

**Dimanche 5 juin 2022**

\* 2<sup>ème</sup> phase : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match JFE025	Poule E	3B/3C	Match JFE026
10h30	¼ finales	1A/2B ou 2C	Match JFF025	¼ finales	1D/2B ou 2C	Match JFF026
13h30	¼ finales	1C/2A ou 2D	Match JFF027	¼ finales	1B/2A ou 2D	Match JFF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match JFE027	Poule E	3B/3D	Match JFE028
16h30	½ F Hautes	VQ JFF025 / VQ JFF026	Match JFF031	½ F Basses	P. JFF025 / P. JFF026	Match JFF029
18h00	½ F Hautes	VQ JFF027 / VQ JFF028	Match JFF032	½ F Basses	P. JFF027 / P. JFF028	Match JFF030

**Lundi 6 juin 2022**

\* Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match JFE029	3C/3D	Match JFE030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match JFF034	Perdants ½ basses	Match JFF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match JFF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match JFF036	<b>Finale en 3 sets gagnants</b>	

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes.

A partir de 17h00, départ des délégations.

### POULE FINALE M21 MASCULINE A AS ILLACAISE VB

#### I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général\* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

\*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1.	1.	1.	1.
2.	<i>En attente des derniers résultats</i>		2.
3.	3.	3.	3.

#### II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

**Samedi 4 juin 2022**

\* **1<sup>ère</sup> phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
<b>09h00</b>	2C/3C	Match JMC022	2D/3D	Match JMD022
<b>10h30</b>	1A/3A	Match JMA022	1B/3B	Match JMB022
<b>13h30</b>	1C/3C	Match JMC023	1D/3D	Match JMD023
<b>15h00</b>	2A/3A	Match JMA023	2B/3B	Match JMB023
<b>16h30</b>	1C/2C	Match JMC024	1D/2D	Match JMD024
<b>18h00</b>	1A/2A	Match JMA024	1B/2B	Match JMB024

#### **Classement de 1 à 3 des 4 Poules.**

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1<sup>er</sup> d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2<sup>ème</sup> issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.

Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

**Dimanche 5 juin 2022**

\* **2<sup>ème</sup> phase : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match JME025		3B/3C	Match JME026
10h30	1/4 finales	1A/2B ou 2C	Match JMF025		1D/2B ou 2C	Match JMF026
13h30	1/4 finales	1C/2A ou 2D	Match JMF027		1B/2A ou 2D	Match JMF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match JME027		3B/3D	Match JME028
16h30	1/2 F Hautes	VQ JMF025 / VQ JMF026	Match JMF031	1/2 F Basses	P. JMF025 / P. JMF026	Match JMF029
18h00	1/2 F Hautes	VQ JMF027 / VQ JMF028	Match JMF032	1/2 F Basses	P. JMF027 / P. JMF028	Match JMF030

**Lundi 6 juin 2022**

\* **Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match JME029	3C/3D	Match JME030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match JMF034	Perdants ½ basses	Match JMF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match JMF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match JMF036	<b>Finale en 3 sets gagnants</b>	

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes.

A partir de 17h00, départ des délégations.

#### Art 10 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant fournir les ballons	recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition	12
Ramasseurs de balle	non
Nombre de ballon pour la rencontre	1

**Le modèle du ballon utilisé pour la phase finale est laissé à la discrétion du club organisateur, celui-ci doit en informer les clubs participants 10 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de la phase finale. Le modèle choisi devra être utilisé sur l'ensemble de la compétition.**

#### Art 11 – FEUILLE DE MATCH

Seule la licence « Compétition Volley-Ball » permet l'inscription d'un(e) joueur(se) sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence « Encadrement Educateur Sportif », « Encadrement Arbitre », « Encadrement Soignant » selon la fonction exercée. Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence « Encadrement Dirigeant ».

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

#### Art 13 – ARBITRAGE

Les désignations des arbitres et du marqueur seront effectuées par les superviseurs CCA.

#### Art 14 – FORFAIT

Lorsqu'une équipe perd une rencontre par forfait/pénalité elle sera sanctionnée d'une amende administrative prévue au RG Tarif Amendes et Droits.

#### Art 14 – REGLEMENTATION FINANCIERE

##### I – A la charge des GSA :

Le droit d'engagement à la phase finale est de **558 Euros** par équipe.

La participation aux frais est de **172,80 Euros** par équipe.

##### II – A la charge de la FFvolley :

Chaque délégation pourra être composée de 16 personnes (12 joueurs(euses) + 4 encadrants) maximum. La prise en charge fédérale sera de 10 joueurs(euses) + 2 encadrants. Toute personne supplémentaire sera à la charge du club participant.

La prise en charge s'étend du dîner de la veille de la compétition au déjeuner du dernier jour de compétition (3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 diners).

Remboursement par la FFvolley des frais de déplacement par équipe, selon le principe suivant : Frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition selon le barème ci-dessous.

Le calcul est effectué sur la base du nb de km « aller » parcouru par personne, pour 12 personnes maximum **dont un maximum de 2 encadrants** (internet [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)).

Km aller x Nb de Présent (12max)	Remboursement
0 à 249 Km	0.00
250 à 549 Km	0.04€
550 à 899 Km	0.08€
900 à +	0.15€

#### Art 15 – REUNION TECHNIQUE

La date et l'heure de la réunion technique sera fixée au plus tard 10 jours avant par l'organisateur. La présence du responsable de chaque équipe est obligatoire, celui-ci devra fournir au Délégué Sportif son **Collectif avec photos** dûment validé par la FFvolley/CCS.